

Bruno Solo au collège

L'acteur a consacré la matinée du 4 novembre au service du projet cinéma de la classe de 4^e 2.



Bruno Solo au milieu de l'équipe cinéma de 4^e 2 au collège Garandeau.

© J.-L. G.

Les élèves de 4^e 2 se souviendront longtemps du passage de Bruno Solo. Celui-ci a en effet été touché par l'intérêt et la qualité de l'engagement des collégiens lors du tournage du téléfilm *L'hôtel de la plage*.

Toute la matinée, il a décortiqué avec eux le projet, s'impliquant et ne ménageant pas son attention. Il a su tisser une complicité touchante avec de nombreux ados de la classe. Bruno Solo a déjà consacré son temps à des classes du même type. Visiblement, aujourd'hui, il y a pris du plaisir et n'a pas ménagé son talent pour convaincre. Il le fait avec simplicité et humilité. C'est sans doute la raison de son succès auprès des jeunes.

S'adressant à ceux ou celles qui veulent devenir acteur il explique : "Être acteur, avant tout, c'est avoir le plaisir de se mettre au service d'un texte." Puis d'ajouter : "Débuter le métier d'acteur passe par le théâtre, c'est incontournable" et sur le métier "Je connais de nombreux acteurs

de grands talents totalement inconnu du grand public. La notoriété est un accident, le produit du hasard ou de circonstance."

Les élèves ont posé moult questions et tous les sujets ont été abordés. "Il est formidable", s'exclame une collégienne. "C'est génial pour nous de l'avoir avec nous", renchérit un élève. Au moment de se séparer chacun a eu droit à une photo avec celui qui est devenu l'idole de la classe. Les deux professeurs encadrant le projet cinéma, Gaëlla Hervet et Karine Bernard, étaient ravies et reconnaissantes. "Son engagement si généreux, c'est formidable pour le projet." Corinne Salvatierra, professeur de l'établissement, d'ajouter : "C'est un homme d'exception". Puis de nous confier : "Pour aboutir sur ce projet, nous avons besoin d'être aidé financièrement. Aussi, nous faisons un appel à des sponsors, susceptible de cofinancer notre film en rappelant que les fonds investis sont déductible fiscalement." ■ J.-L. G.